

Réf: Dossier 388817

Avis de constitution

SOCIETE « AMY CORP MERCURY » en abrégé « ACM »

Siège Abidjan, Koumassi, commune de Koumassi,
Remblais, au rez-de-chaussée de l'immeuble adjacente à
l'EPV LES MIRABELLES, Lot 789, Ilot 61, Lot 789, Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 11/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMY CORP MERCURY » en abrégé
« ACM »

Objet : Location de véhicules et motocycles ;
Transport de personnes ;
Toutes livraisons ;
Services et prestations diverses.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, commune de Koumassi,
Remblais, au rez-de-chaussée de l'immeuble adjacente à
l'EPV LES MIRABELLES, Lot 789, Ilot 61, Lot 789, Ilot 61

Dirigeant(s) M AMY AXEL JACQUES ROLAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02382 du 10/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14879/GTCA/RC/2025 du 10/03/2025

Pour Avis

Le CEPICI

